

C'est saint Paul qui, le premier, a imposé le voile aux femmes avec des arguments religieux.

Voile, une antique aliénation

Par
**MOHAMED
KACIMI**
écrivain

Quand on connaît le peu de concessions ou d'attention accordées par la classe politique, de gauche comme de droite, à la communauté musulmane de France, on est surpris par sa délicatesse, sa prévenance et son souci de la rhétorique dans cette affaire du voile. Convaincu, pour ma part, qu'on ne peut parler de respect de liberté, de culte ou de croyance quand il s'agit d'imposer un signe d'avilissement à des filles et des femmes dans l'espace public, j'ai été, par curiosité, à la rencontre d'enseignants et de militants associatifs dans plusieurs villes de France. Chaque fois mes interlocuteurs, tous convaincus de la pertinence et d'une urgence d'une loi, me disaient sur le ton de la confiance: «*Oui, on sait, mais on ne peut pas. Vous savez, les pauvres...*» Tout le monde aura compris que par «pauvres» on entend cette communauté qui a été d'abord traînée dans la boue à l'époque coloniale, puis roulée dans la farine depuis la fameuse Marche des beurs. Toutefois, ce n'est pas en concédant à ces «démunis» un instrument d'aliénation qu'on leur mettra du baume au cœur. D'où vient donc cette histoire du voile? D'une croyance sémitique très ancienne, qui considérait la chevelure comme le reflet de la toison pubienne! Cette croyance était si répandue dans les pays d'Orient, notamment en Mésopotamie, qu'elle a fini par avoir force de loi. Aussi, le port du voile est-il rendu obligatoire dès le XII^e siècle avant J.-C. par le roi d'Assyrie, Teglat Phalazar I^{er}: «*Les femmes mariées n'auront pas leur tête découverte. Les prostituées ne seront pas voilées.*» C'était dix-sept siècles avant Mahomet et cela se passait en Assyrie, l'Irak d'aujourd'hui. Dans la Bible hébraïque, on ne trouve aucune trace de cette coutume, cependant la tradition juive a longtemps considéré qu'une femme devait se couvrir les cheveux en signe de modestie devant les hommes. Il faudra attendre l'avènement du christianisme pour que le voile devienne une obligation théologique, un préalable à la relation entre la femme et Dieu. C'est saint Paul qui, le premier, a imposé le voile aux femmes en avançant des arguments strictement religieux. Dans l'épître aux Corinthiens, il écrit: «*Toute femme qui prie ou parle sous l'inspiration de Dieu sans voile sur la tête, commet une faute identique, comme si elle avait la tête*

rasée. Si donc une femme ne porte pas de voile, qu'elle se tonde; ou plutôt, qu'elle mette un voile, puisque c'est une faute pour une femme d'avoir les cheveux tondu ou rasés.» Et plus loin: «*L'homme, lui, ne doit pas se voiler la tête: il est l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme. Car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête la marque de sa dépendance.*» L'Église s'en servira à l'égard des femmes, pour les considérer comme des créatures inférieures par nature et selon le droit. On voit qu'à l'origine, le voile est utilisé comme un instrument de ségrégation qui fait de la femme un être inférieur, non seulement vis-à-vis de l'homme mais aussi de Dieu. Il est intéressant de noter que ce passage des Corinthiens est repris aujourd'hui par la plupart des sites islamistes qui font l'apologie du foulard. Sept siècles plus tard naît l'islam. Le Coran consacre au voile ces passages: «*Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur étoffe sur leurs poitrines.*» Coran (24: 31). Enfin dans la sourate 33, Al-Ahzaab (les Coalisés), au verset 59, il est dit: «*Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles de grandes étoffes: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées.*» Coran (33: 59). Sans vouloir être aussi pointilliste que les orthodoxes, je ferai remarquer que nulle part dans ces sourates, il n'est fait explicitement mention de voile (*hijab*) recouvrant le visage, cachant les cheveux et encore moins tout le corps. Dans la première sourate, le Coran appelle simplement les croyantes à recouvrir leurs poitrines. La très sérieuse *Encyclopédie de l'Islam* (éditions Leyde) apporte cette explication: «*Dans l'Arabie préislamique, une coutume tribale voulait que durant les batailles, les femmes montent en haut des dunes et montrent leurs poitrines à leurs époux guerriers pour exciter leur ardeur au combat et les inciter à revenir vivants afin de profiter de ces charmes.*» Le verset en question aurait été inspiré au Prophète pour instaurer un nouvel ordre moral au sein des tribus. Quant au deuxième verset, il a fait l'objet de maintes lectures et controverses, la plus intéressante étant celle d'un grand imam qui, à l'âge d'or de Bagdad, au IX^e siècle, en fit cette originale lecture: «*Le Seigneur n'a recom-*

mandé le voile qu'aux femmes du Prophète, toute musulmane qui se voilerait le visage se ferait passer à tort pour la sienne et donc sera passible de 80 coups de fouet.» Le voile est resté depuis le signe distinctif des riches citadines et demeura inconnu dans les campagnes où les hommes ne songeaient pas à voiler les femmes en raison des travaux qu'ils leur confiaient. C'est la Révolution iranienne de 1979 qui entraîne la généralisation du voile. Le *hijab*, innovation sortie tout droit de la tête des tailleurs islamistes, a supplanté dans les pays du Maghreb le *haïk* traditionnel, un carré de tissu blanc. Bien sûr, ce sont là les signes d'une société arabo-musulmane en crise, sans projet, sans perspectives, soumise à des régimes totalitaires et qui n'a pour unique espace de respiration, d'utopie, que la religion. Pierre Bourdieu expliquait que dans l'Algérie coloniale, l'homme colonisé renvoyait sur la femme toute la violence subie de la part du colonisateur. Désormais, l'homme musulman renvoie sur la femme tout le chaos que lui fait subir la crise planétaire. Dans ces pays sans libertés, l'islamisme fonctionne comme une eschatologie. Il est devenu une sorte de prophétie de la mort. Il efface toutes les aspérités de la vie pour ne faire miroiter que les plaisirs de «son vaste paradis». Ici se pose également la question de la place de l'islam chez l'Autre. Contrairement au judaïsme qui s'est forgé dans l'exil, au christianisme qui s'est inventé durant les persécutions, l'islam est venu au monde comme une religion d'Etat et une religion de conquête. Il n'a pas été souvent minoritaire et la place qu'il a accordée aux autres religions n'a pas été un exemple de tolérance. Et qu'on en finisse également avec cette parité des signes religieux. À Rome ou à Jérusalem, on ne lapide pas ceux qui ont oublié leur croix ou leur étoile de David, en revanche, de Téhéran à Khartoum, de Kaboul à Casablanca, chaque jour des femmes sont violées, vitriolées, assassinées, fouettées ou licenciées parce qu'elles ne se sont pas couvert le visage et le corps. Le *hijab* est l'étoile jaune de la musulmane, et toute musulmane est une juive que chaque fondamentaliste rêve de déporter cinq fois par jour. Le *hijab* est l'effacement et l'abolition virtuels de la femme. Tous les écrits fondamentalistes l'affirment, «*le voile est obligatoire car il doit cacher la aura de la femme.*» C'est-à-dire que tout son corps est perçu comme une partie honteuse. Le *hijab* joue la fonction que lui a assigné Paul, il y a deux mille ans: si-

gnifier à la femme en public qu'elle est un être inférieur, bonne à tondre et à muse-ler. Toute fille pubère est donc perçue comme une partie honteuse. Elle est éduquée pour se percevoir, depuis l'âge de 8 ans, comme un objet sexuel potentiel qui doit être dérobé aux yeux de la foule concupiscente. Derrière chaque voile, il y a trois mille ans de haine envers la femme qui nous regarde. Tolérer le voile, c'est livrer une génération de filles pieds et poings liés aux mains de frères et

de pères qui ne demandent qu'à leur imposer cette tenue d'infamie.

Enfin, que ferons-nous demain, nous, citoyens de culture musulmane ayant fui nos pays d'origine en raison de la dictature du religieux, de l'absence de démocratie, et qui avons choisi la France comme terre d'accueil ou comme patrie, que ferons-nous quand nos filles à l'école publique se feront traiter de putes et traîner dans les caves parce qu'elles n'auront pas porté le

voile, et que nos garçons se feront traiter de mécréants car ils n'auront pas respecté le ramadan dans les cantines? Ne pas céder sur l'affaire du voile, c'est rendre un immense service à l'islam, lui apprendre qu'il n'est pas la religion unique mais une parmi les autres et que la France ou l'Europe ne sont pas des terres de conquête mais des territoires de partage. ◆

Dernier ouvrage paru de Mohamed Kacimi:
La Confession d'Abraham, L'Arbalète, 2001.